



## Direction musicale

Nous sommes une harmonie de 1<sup>ère</sup>-2<sup>ème</sup> catégorie, d'environ 50-60 musiciens et musiciennes. Un directeur musical, secondé par un directeur adjoint choisit le programme musical. Des coachs par instrument sont présents du lundi au jeudi. L'effectif peut être réduit selon les registres, donc premier arrivé, premier servi. La répartition des voix est faite par le directeur musical en fonction des inscriptions.

<b>Année</b>	<b>Directeur musical</b>	<b>Directeur adjoint</b>
<b>2014</b>	Simon Lamothe	Chantal Meystre
<b>2015</b>	Simon Lamothe	Chantal Meystre
<b>2016</b>	Simon Lamothe	Fabien Dumonteil
<b>2017</b>	Simon Lamothe	Fabien Dumonteil
<b>2018</b>	Simon Lamothe	Fabien Dumonteil
<b>2019</b>	Simon Lamothe	Mathieu Dormia
<b>2021</b>	Simon Lamothe	Florian Guex
<b>2023</b>	Simon Lamothe	Florian Guex
<b>2024</b>	Florian Guex	Aurélien Darbellay